




# moule'info

bulletin municipal d'information

## Le mot du Maire

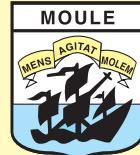


D'ici deux ans, notre ville devrait être intégrée dans une communauté d'agglomération. Faut-il s'inquiéter de la mise en place de cette nouvelle institution ? Assurément non. Dans le contexte de crise que nous connaissons, cette réforme était devenue indispensable compte tenu de la raréfaction des financements publics. Nous avons choisi d'intégrer une communauté d'agglomération dont le périmètre est en cours de définition. Le Moule aborde ce nouveau challenge avec des responsabilités particulières en tant que pôle régional d'équilibre mais aussi avec optimisme. Nos finances sont saines. Notre projet de développement a été acté et intégré dans le Schéma d'Aménagement Régional.

Par ailleurs, l'actualité de ces derniers mois m'incite à aborder avec vous un autre grand dossier qui, lui aussi, transcende nos frontières communales, celui de l'avenir de notre jeunesse. Comme tous les parents, en effet, je suis avec inquiétude la progression des phénomènes de déviances au sein d'une frange de la jeunesse de la Guadeloupe. En ma qualité de maire, mais aussi de mère, je reste plus déterminée que jamais à tout mettre en oeuvre pour combattre le développement de la délinquance chez nos jeunes et je suis profondément convaincue que la réussite de ce combat passe très largement par l'école et par une mobilisation des familles de notre pays.

Je vous invite donc à vous impliquer fortement dans ces deux dossiers car les défis qu'ils représentent nous imposent à tous un devoir de responsabilité collective.

Votre Député-Maire,  
Gabrielle Louis-Carabin



\*MENS AGITAT MOLEM :  
L'ESPRIT MEUT LA MATIÈRE

## INTERCOMMUNALITÉ : OBJECTIF 2013 !

*Le Moule et les communes voisines créeront ensemble une Communauté d'Agglomération avec ses propres élus, ses prérogatives... et ses impôts. Un changement politique imminent dont la plupart d'entre nous n'a pas encore pris conscience.*

PAGES 6 ET 7



### ● ENFANTS

#### LA DYNAMIQUE DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

PAGE 4

### ● A GUENETTE

#### LE NOUVEAU PÔLE SCOLAIRE

PREND FORME

PAGE 5

*Le collège a ouvert ses portes à l'occasion de la rentrée. Les travaux de la future école primaire avancent normalement.*



## Le guide pratique de l'enfant au Moule

PAGES 2 ET 3

*La ville propose aux enfants une très large panoplie d'activités sportives et culturelles, sans oublier pour les plus petits, les garderies et les crèches. Nous vous invitons à découvrir dans ce numéro, l'ensemble de l'offre publique mais aussi privée des activités qui sont à la disposition des familles, à travers notre "Guide pratique de l'enfant au Moule".*

## Vivre au Moule

2

# Le guide pratique de l'enfant au moule

Nous profitons de ce numéro de votre journal «Moule Infos» postérieur à la rentrée pour vous proposer, comme chaque année, un guide pratique de l'enfant au Moule. Vous y trouverez toutes les activités qui sont proposées à nos bambins durant l'année scolaire, qu'il s'agisse d'initiatives privées ou publiques, mais aussi les possibilités d'hébergement. Bonne lecture.

## L'accueil de loisirs et périscolaire

### Accueil périscolaire de Petite Guinée

Téléphone : 0590 84 67 08  
accueille les enfants de 3 à 12 ans

### Accueil de loisirs et Accueil périscolaire de Laura Flessel

Téléphone : 0590 23 81 52  
accueille les enfants de 3 à 6 ans

### Accueil périscolaire de Laurette Vitalle

Téléphone : 0590 23 27 74

### Accueil périscolaire de Cocoyer

Téléphone : 0590 23 62 19  
accueille les enfants de 3 à 12 ans

### Accueil périscolaire de Zévallos

Téléphone : 0590 23 51 69  
accueille les enfants de 3 à 12 ans

### Accueil de loisirs et Accueil périscolaire A. Girard

Téléphone : 0590 23 83 76  
accueille les enfants de 3 à 12 ans

### Accueil de loisirs et Accueil périscolaire de Marie-Eva Dupuits

Téléphone : 0590 23 58 34  
accueille les enfants de 3 à 6 ans

### Accueil périscolaire de Sainte Marguerite

Téléphone : 0590 23 51 12  
accueille les enfants de 3 à 6 ans

### Accueil périscolaire de Château-Gaillard

Téléphone : 0590 24 04 65  
accueille les enfants de 3 à 6 ans



## Les activités culturelles

### Le Centre Robert Loyson

(tél.: 0590 23 09 44)

#### • des ateliers de musique

Chant, guitare, piano,  
Flûte à bec / flûte traversière,  
Saxophone, tambour ka , batterie  
Eveil Musique

#### • des ateliers de danse

Classique, moderne, Hip hop  
Gwo ka, indienne

#### • les autres ateliers

Théâtre, Aquarelle

### La Bibliothèque

#### Multimédia

(tél.: 0590 23 09 30)

#### «Atelier jeux»

Permettre la découverte de jeux éducatifs en jouant sur place pour enfants de 6 à 12 ans  
Début : mardi 5 octobre 2010

#### «Jouer le conte»

Jeu dramatique, expression orale, corporelle et mime à travers les personnages de contes pour enfants de 5 à 10 ans  
Début : mercredi 3 novembre 2010

## Où faire garder les tout-petits...

### Les assistantes maternelles agréées :

**Carole ALCABELARD**  
Résidence les Embruns  
Téléphone : 0590 23 45 41

**Jacqueline CHINDEKO**  
8, rue Auguste Narfez - Cité Gissac  
Téléphone : 0590 23 44 04 - 0690 43 16 24

**Gilberte GERVELAS**  
1467, rte de St Marguerite  
Téléphone : 0590 20 18 67 - 0690 34 58 04

**Sophie RAMBHOJAN**  
671 route de Caillebot  
Téléphone : 0590 88 47 95 - 0690 62 81 61

**Karine JANKY**  
6, résidence les Roucaux  
Téléphone : 0690 81 18 01 - 0690 43 80 01

**Nelly KANDASSAMY**  
Cocoyer  
0590 88 96 68

**Lydia THEX-KOUTH**  
40 rue Charles Ruscade - Guénette  
0590 23 03 45 - 0690 74 64 27

### Les crèches :

**Les Premiers Pas**  
Section Damencourt  
Téléphone : 05 90 23 72 47 - 05 90 23 08 58

**Centre Multi-Accueil**  
16 rue des Oeillets  
Champ-Grillé 2  
05 90 47 06 23



## Les activités et les associations sportives

La Ville propose une large panoplie d'activités sportives gratuites dans le cadre de l'école...

... mais également en dehors du temps scolaire.

Trois modes d'intervention sont privilégiés :

- à travers la Régie Municipale des Sports et des Loisirs,
- dans le cadre de partenariats avec les associations,
- en créant des équipements sportifs de qualité sur l'ensemble de son territoire.

En bas de page, nous présentons un mini-répertoire des principales associations sportives qui accueillent également les enfants.

### Les pièces à fournir

Quel que soit le sport pratiqué par votre enfant, vous aurez un minimum de pièces à fournir :

- une fiche d'inscription à remplir
- une copie de la carte d'identité ou du livret de famille
- un certificat médical
- une adhésion ou une cotisation

#### Marche de découverte pour tous...

tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> dimanche du mois

#### Randonnée vtt

Le dernier dimanche du mois

#### Les mercredis matin sport

pour les enfants de 6 à 12 ans  
8h -10h : vtt, piscine, mini golf  
participation: 10 euros/mois

#### Les mercredi et samedi sport

pour les enfants de la RHI (bonan, vassort, sergent) agés de 7 à 12 ans  
Activités : vtt, piscine, mini golf, football, rollers (participation payante)

#### Centre d'initiation municipale de tennis

(sport in tennis )  
réservé aux enfants de 7 ans et plus  
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 18h30  
48 €/trimestre et par personne.

**N'hésitez pas à contacter directement les associations pour d'autres activités sportives...**

#### Activités en mer...

- **Eveil à partir de 12 mois**  
Tarif : 100 euros/an,  
le samedi après-midi

- **Ecole de natation de 4 à 16 ans**  
Tarif: 160 euros/an,  
le mercredi et le samedi

#### Bi-palms

Jeunes (découverte)  
Tarif: 160 euros/an,  
le samedi 14h-15h 30

#### ... et en piscine

- **Eveil à partir de 12 mois**  
Tarif: 180 euros/an,  
le samedi : 10h-11h

- **Ecole de natation de 4 à 16 ans**  
Tarif : 320 euros/an,  
les mercredi et samedi

#### Natation de compétition

Tarif : 200 euros/an  
(heures de cours définies par l'entraîneur)

#### Initiation aux Bi-palms

Tarif jeunes : 240 euros/an,  
débutants le samedi

#### Initiation au Sauvetage

Tarif jeune : 320 euros/an,  
le mercredi et le samedi :  
18h-19h

#### ATHLETISME

JAM - 0690 62 92  
78

#### BASKET BALL

Moule Basket Club  
- 0690 64 86 77

#### CYCLISME

U.C.M. - 0690.39  
94.06  
A.S.V.M.

#### FOOTBALL

C.S.M. - 0590 23 11  
53

AS Nénuphars-  
0690 81 71 26  
AS Dynamo - 0690

64 78 54  
A.S.M. - 0690 54 85  
44

#### FOOTBALL - UFOLEP

B.F.C - 0690 30 50  
47  
La Lokomotiv' -  
0590 23 67 94  
La Fusée - 0690 69  
71 93

#### FOOTBALL FÉMININ

A.S.C.FM - 0590 23  
26 96

Les Anonymes -  
0690 74 83 96

#### CLUBS VÉTÉRANS

Amicale Anciens

Dynamo  
0690 72 33 84

Les Anciens du

CSM

Les Anciens de la

Fusée  
0690 38 76 34

Anciens A.S.

Nénuphars  
0690 55 70 29

#### GYMNASTIQUE

Fitness Club - 0590  
23 38 36

Sun Gym - 0590 22  
73 42

ASGM - 0690 38 29  
69

#### JUDO

ESM - 0690 55 08  
55

Sé Nou Mem - 0690  
17 53 67

#### KARATE

Molem Dojo Club -  
0590 22 73 42

#### KAYAK

Molem Gliss - 0590  
23 02 72

#### NATATION

Les Dauphins du  
Moule  
0590 23 35 38

#### PÉTANQUE

AMP - 0690 61 57  
96

#### SURF

Karukéra Surf Club  
- 0590 23 66 15  
Arawak Surf Club -  
0590 23 60 68

#### TAEKWONDO - TAE BOO

Gymnastique  
Coréenne  
0690 42 46 44  
Salle police  
municipale  
0690 42 46 44

#### TAI CHI

Ecole Laura Fessel  
- 0690 35 69 35

#### TENNIS

Tennis Club du  
Moule  
0590 23 69 71

#### TRIATHLON

Molem Triathlon -  
0690 71 77 28

#### TWIRLING BATON

Frizette  
SOULANGES - 0590  
23 28 44

#### VIET VO DAO

Song Long Moule -  
0690 35 69 35

#### VOLLEY BALL

ESM - 0690 72 14  
10

#### YOGA

Yoga de l'Energie -  
0590 82 54 21

## Le Parc Aquatique "Robert Goeffroy"

#### Horaires d'ouverture

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi :**  
12h à 14h et 18h30 à 20h30
- **mercredi :** 10h30 à 18h30
- **samedi :** 11h à 19h
- **dimanche :** 10h30 à 18h30

#### Tarifs enfants (de 4 -18 ans)

- **1 entrée :** .....3,50 euros
- **10 entrées + 1 accompagnateur gratuit :** 30 euros
- **30 entrées :** .....75 euros
- **Abonnement mensuel :** .....40 euros
- **Abonnement trimestriel :** .....90 euros

# DOSSIER

## LA DYNAMIQUE DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE AU MOULE

4



### L'école, notre meilleur atout contre l'exclusion !

Le Moule s'est engagé résolument dans le développement d'un appareil scolaire moderne et de qualité, harmonieusement réparti sur l'ensemble de son territoire. Nous avons également développé une politique d'encadrement du temps de l'enfant, à l'école et hors de l'école, ainsi qu'une offre culturelle et sportive qui lui est dédiée. Tous ces efforts portent leurs fruits et le Moule a gagné le surnom flatteur ces dernières années de Ville de l'Enfant. C'est bien, mais l'actualité, et ses faits divers, nous rappelle régulièrement que «bod lanmè lwen toujou !». Aussi je profite de ce numéro de Moule Infos pour lancer une fois de plus un appel aux parents. Je sais combien il est devenu difficile aujourd'hui d'élever un enfant. Je connais - ô combien ! - les contraintes d'une vie professionnelle qui laisse trop peu de temps de libre pour s'occuper de sa progéniture. Pour autant, nous n'avons pas le droit de baisser les bras. Au sein de chaque famille, mobilisons-nous massivement autour des enjeux essentiels de la réussite scolaire de nos enfants. En famille, entre amis ou entre voisins, au sein du mouvement associatif, à l'école, mobilisons-nous pour que chaque enfant soit suivi et encadré jusqu'à ce qu'il soit en mesure de prendre son indépendance.

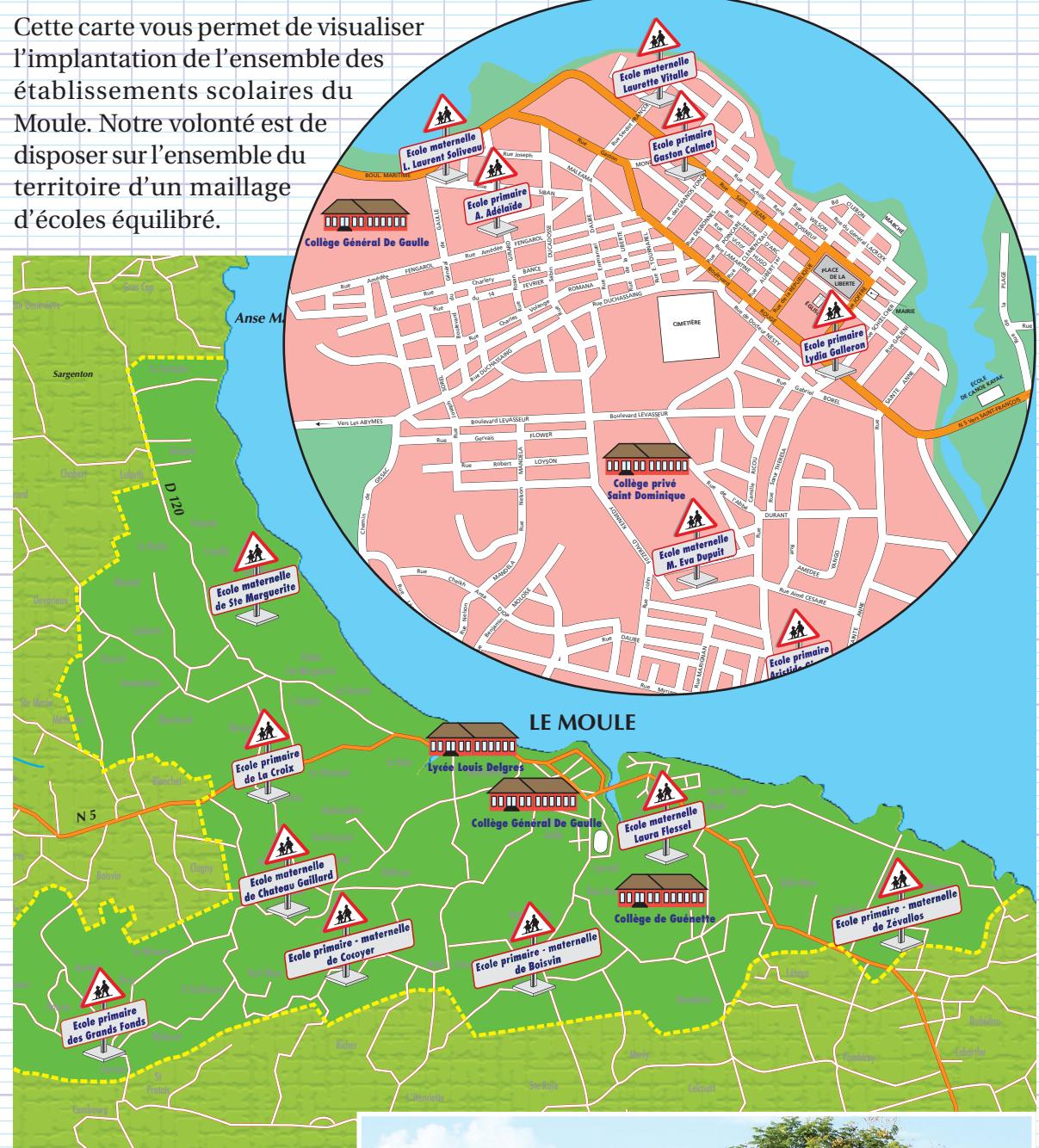
**La déviance et la délinquance ne sont pas des fatalités, mais peut-être trop souvent les fruits de nos propres démissions.**

**Betty Armougon**  
Maire adjoint, responsable  
des affaires scolaires

**moul'info**

## LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES : Un enjeu majeur pour la réussite de nos enfants

Cette carte vous permet de visualiser l'implantation de l'ensemble des établissements scolaires du Moule. Notre volonté est de disposer sur l'ensemble du territoire d'un maillage d'écoles équilibré.



Les écoles sont des équipements essentiels pour maintenir une dynamique d'animation sociale dans un quartier ou une section. Elles jouent également un rôle fondamental pour permettre à tous les enfants d'accéder aux savoirs, quel que soit leur lieu de résidence. C'est cette volonté d'un développement équilibré du territoire et d'un maillage scolaire pertinent qui nous a conduit à rééquilibrer la ville à l'Est.



*L'école Aristide Girard sera modernisée*



## A GUÉNETTE :

# Le nouveau pôle scolaire prend forme

Dans notre dernière édition, nous avons présenté le futur pôle d'équilibre de Guénette. Le deuxième collège du Moule et la future école primaire, situés à quelques centaines de mètres l'un de l'autre, jouent un rôle essentiel dans cette structuration du territoire de la Ville. Ils sont un signal très fort pour toutes les familles qui cherchent à se loger au Moule mais aussi pour les habitants de Guénette et de l'Autre-Bord. L'ouverture du collège à l'occasion de la dernière rentrée donne le coup d'envoi d'une nouvelle dynamique du Moule à l'Est de son territoire. Le collège est aussi le premier pilier d'un système éducatif complet et cohérent qui, de la maternelle jusqu'au collège, crée pour le corps enseignant de ce futur pôle Est du Moule les conditions de proximité géographique nécessaires pour assurer un suivi performant des enfants sur plusieurs années.

## LE COLLÈGE :

# un site pilote expérimental



C'était une promesse électorale de l'actuelle équipe municipale. Promesse tenue. Le deuxième collège du Moule a accueilli ses premiers élèves à l'occasion de la dernière rentrée scolaire. Ce nouvel établissement est un équipement remarquable à plus d'un titre. D'abord c'est un collège qui bénéficie du label «Haute Qualité Environnementale» (HQE) qui met donc l'accent sur les performances thermiques des bâtiments et sur les énergies renouvelables. Ensuite, il a été retenu par l'Education Nationale comme site pilote expérimental. Comme le souligne le Département sur

son site : "le nouveau collège du Moule a été conçu pour bénéficier des dernières orientations pédagogiques et des récentes évolutions technologiques en vue de la mise en œuvre d'un véritable ENT (Espace Numérique de Travail) qui répond aux exigences du schéma directeur de l'Education Nationale". Il doit conduire, grâce à une information toujours plus poussée, à une meilleure maîtrise des outils pédagogiques par les collégiens, à une préparation et un exposé amélioré des cours par les professeurs et, enfin, à un meilleur suivi administratif de la scolarité

par l'équipe éducative et les parents d'élèves. Le collège de Guénette est un site pilote expérimental qui sera doté d'une infrastructure informatique reposant sur un réseau haut débit en fibre optique, permettant un très haut débit en communication, l'installation de postes en clients légers sécurisés et des serveurs installés dans un environnement virtualisé et intégrant l'ensemble des applicatifs et logiciels. À terme, parents, élèves, professeurs pourront accéder, depuis leur domicile, à ces ressources partagées.

## LE COLLÈGE EN QUELQUES CHIFFRES :

- Capacité d'accueil : 900 élèves
- Coût de la construction : 18,5 millions d'euros
- 17 bâtiments comprenant une cinquantaine de salles sur 6 500m<sup>2</sup>.
- 2 ascenseurs et des rampes handicapées sont prévus pour un public à mobilité réduite.
- Un réservoir de récupération d'eau de pluie sert pour les WC et les espaces verts.
- Un plateau omnisport comportant 2 terrains de basket, un terrain de handball, 2 terrains de volley, une piste de vitesse, une aire de saut en longueur et une salle de 600m<sup>2</sup>.

## L'ÉCOLE PRIMAIRE EN QUELQUES CHIFFRES :

- Nombre de classes : 12
- 7 wc aménagés pour un public handicapé
- 1 restaurant scolaire
- 1 plateau sportif
- Coût de la construction : 4,3 millions d'euros

Moule pour créer à l'Est un nouveau pôle de développement. Le deuxième objectif de ces deux établissements scolaires est évidemment d'offrir aux enfants qui les fréquenteront, l'environnement

## L'ÉCOLE PRIMAIRE : Elle sera prête pour la prochaine rentrée

La construction de l'école primaire de Guénette Morel a débuté il y a quelques mois. Elle devrait être prête à accueillir ses premiers écoliers dès la prochaine rentrée et constituer alors, avec le collège tout proche, une offre scolaire globale voulue par le

nécessaire à leur réussite scolaire. Rappelons que cette école primaire aura une capacité de 12 classes. Elle sera dotée d'un restaurant scolaire et d'un plateau sportif dont pourront disposer les associations du quartier en dehors des heures de classe. L'école sera donc ouverte sur son environnement. Les bâtiments ont été conçus en respectant les normes HQE. Ainsi, l'école sera équipée d'un chauffe-eau solaire. Les bâtiments seront également équipés d'un système intégré de production d'électricité photovoltaïque.





## Intercommunalité

6

# INTERCOMMUNALITÉ : OBJECTIF 2013 !

**En 2013, plusieurs communes de la Guadeloupe uniront leur destin pour former des Communautés d'Agglomération.**

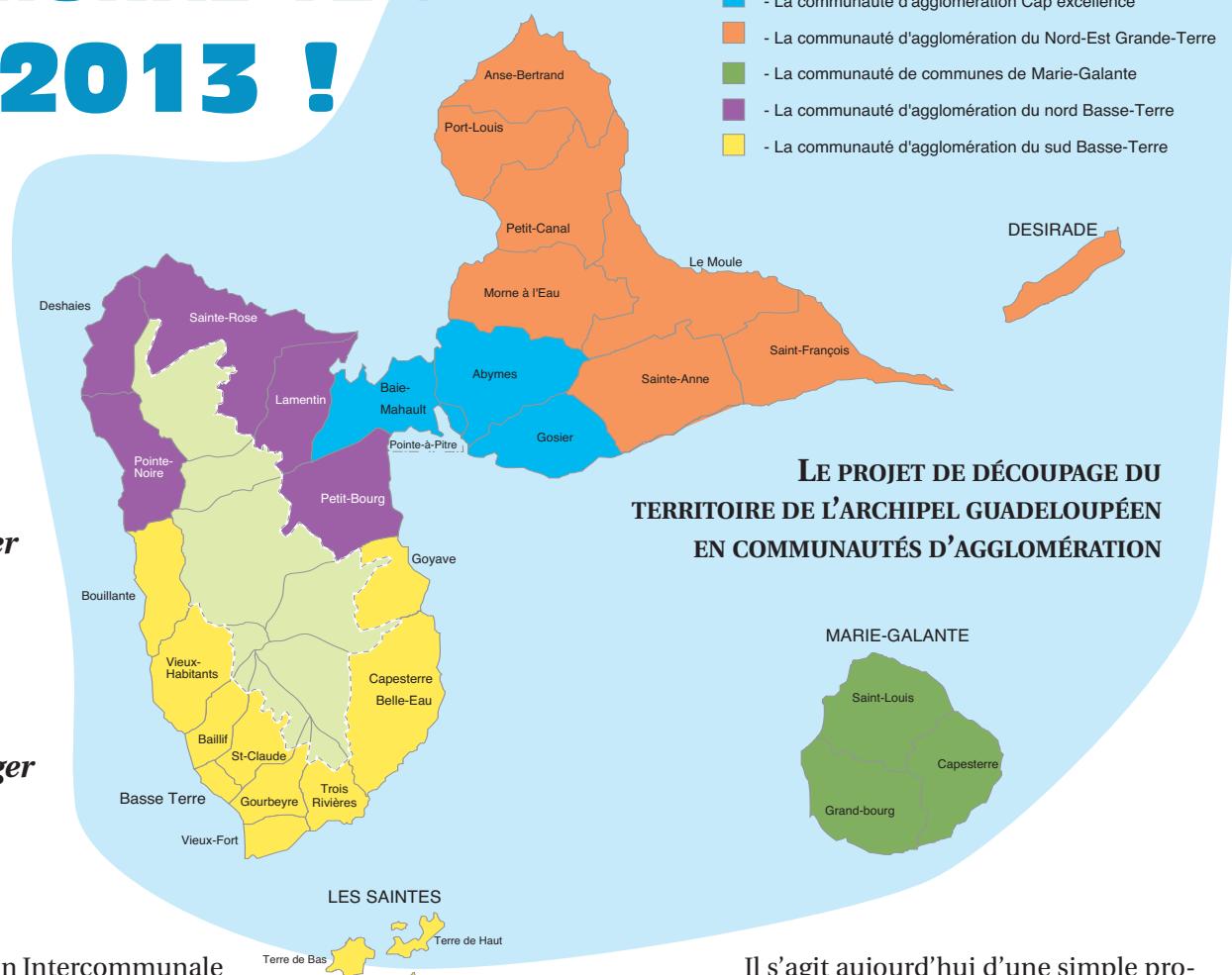
**Chaque commune devra transférer à cette communauté une part importante de ses compétences. Objectif : dépenser moins et dépenser mieux.**

**En 2014, vous élirez les représentants du Moule à cette nouvelle communauté d'agglomération. Que va changer pour vous cette évolution institutionnelle majeure ?**

**"Moule Infos" ouvre le dossier.**

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), Communauté d'agglomération... si tous ces noms et ces sigles ne vous disent rien, lisez vite cet article car ils auront bien-tôt un impact direct sur votre vie quotidienne. D'ici quelques années, en effet, la répartition des compétences entre les communes, le Conseil Régional et le Conseil Général changera profondément avec la création des communautés d'agglomération qui regrouperont plusieurs communes. Le processus, qui a déjà débuté, est le suivant :

Une Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a été chargée d'élaborer un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), qui regroupera les communes au sein de territoires. Initialement, les schémas intercommunaux devaient être bouclés le 31 décembre 2011, pour une entrée en vigueur le 1er juin 2013. Ce délai a été repoussé récemment par le Premier Ministre mais il ne s'agit là que d'un sursis. La carte ci-contre vous présente la proposition de l'Etat pour le découpage du territoire en communautés d'agglomération envisagées. L'Etat propose un découpage en 5 communautés d'agglomération.



MARIE-GALANTE



LES SAINTES

Terre de Bas

Terre de Haut

Vieux-Fort

Trois Rivières

Belle-Eau

Capesterre

St-Claude

Baillif

Vieux-Habitants

Basse Terre

Pointe-Noire

Petit-Bourg

Goyave

Baie-Mahault

Pointe-à-Pitre

Abymes

Gosier

Saint-François

Le Moule

Morne à l'Eau

Petit-Canal

Port-Louis

Anse-Bertrand

Deshaies

Sainte-Rose

Lamentin

Deshais

Il s'agit aujourd'hui d'une simple proposition. La cartographie finale sera arrêtée après la consultation des communes et les conclusions de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

D'ici quelques années, le Moule fera bel et bien partie d'une communauté d'agglomération. Il faut donc s'y préparer. Quels sont les changements prévisibles ?

## En 2014, vous allez élire des conseillers communautaires.

Une nouvelle catégorie d'élus fera son apparition en 2014 : les conseillers communautaires. Vous élirez, en effet, vos premiers conseillers communautaires à l'occasion des prochaines élections municipales.





## LE PETIT LEXIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

### LES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI)

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de «projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

### LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La communauté d'agglomération est un EPCI regroupant plusieurs communes formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes

de plus de 15 000 habitants. Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. Les conseils communautaires seront élus au suffrage universel.

### LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (SDCI)

Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) est un document, établi dans chaque département, qui sert de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale. Le schéma peut proposer la création, la modification de périmètre, la transformation ou la fusion d'EPCI à fiscalité propre, ainsi que la suppression, la transformation et la fusion de syndicats de communes ou de syndicats mixtes. Ce schéma est élaboré par le préfet dans le cadre d'une large

concertation avec l'ensemble des communes, des EPCI et des syndicats mixtes concernés, ainsi qu'avec la commission départementale de la coopération intercommunale.

### LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (CDCI)

La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) est chargée de proposer un projet de recomposition de carte intercommunale. Elle doit être consultée en cas de création d'un établissement public de coopération intercommunale de son propre fait. La commission départementale de coopération intercommunale est composée à 60 % de maires, adjoints ou conseillers municipaux, à 20 % de représentants d'EPCI, à 15 % par des représentants du Conseil Général et à 5 % par des représentants du Conseil Régional. La CDCI est présidée par le représentant de l'Etat dans le département.

## L'espace d'expression de la minorité du Conseil Municipal

### LE TEMPS DE LA RAISON ET DE L'EFFICACITÉ



*Chers Compatriotes,*

*je voudrais de ma propre voix vous dire ce que certains murmurent tout bas et condamnent : J'ai décidé de travailler avec la majorité du Conseil Municipal du Moule sous la Présidence de Madame*

*le Député-Maire de notre Ville ! En effet, depuis 2008, date de mon arrivée au Conseil Municipal, je n'ai cessé de dire que mon idéal socialiste me plaçait dans un camp qui n'avait rien à voir avec la Droite et c'est fort de cette conviction que je me suis opposé à nombre de propositions qui me semblaient relever d'une démarche contraire à l'intérêt général !*

*Force est de constater en 2011 que notre Ville est bien gérée. Malgré les difficultés financières de l'Etat et des Collectivités Majeures, notre Ville fait face et ne figure pas sur la liste des Communes rappelées à l'ordre par la Chambre Régionale des Comptes !*

*Aucune manifestation de revendication syndicale ne perturbe le fonctionnement de nos services*

*communaux. Ce sont tout de même des signes qui ne trompent pas ! Les derniers épisodes électoraux ont montré que la Population Moulienne fait confiance à son Maire et approuve sa gestion !*

*Les défis qui nous attendent et qui ne laissent pas de place à la division nous interpellent et notre démarche ne doit point être motivée par une soif de pouvoir personnel. Ne cherchons pas de leader providentiel : nous en avons "Une". Alors faisons en sorte que sa réussite soit partagée par nous tous qui avons cette fierté d'être des filles et des fils de cette terre moulienne que nous aimons tous, mais sans doute de manière différente. Notre combat doit nous permettre désormais de créer cet espace communautaire qui permettra un nouvel essor économique, un nouveau dynamisme et de nouvelles ambitions pour nos enfants !*

*Pour ma part, lorsque je fais le compte de ces trois années, je constate que la position et la démarche de notre Député-Maire a permis à la Guadeloupe d'avoir un Député Européen socialiste, le maintien d'un Conseil Régional et d'un Conseil Général à Gauche, et l'élection de deux Sénateurs socialistes !*

*Puis-je désormais me réclamer de Gauche et refuser de travailler en toute confiance avec CELLE qui me semble avoir retrouvé toutes les valeurs humanistes et solidaires que je prône ? Voilà, c'est ma dernière communication dans cette page, à cette place car la cohérence m'implique un retrait dans la colonne de "La Minorité" puisque désormais ma voix sera pour exhorter à soutenir le travail du Conseil Municipal dirigé par le Député-Maire de la Ville de Le Moule.*

*Sans doute beaucoup reste à faire, impulser une véritable Politique Culturelle, Promouvoir la Ville et ses atouts par la création de son Comité de Jumelage, Relancer la politique touristique en réactivant l'Office du Tourisme, Créer la Coopération entre l'Ecole et l'Entreprise, des projets qui sans doute retiendront l'attention de Madame le Maire et de son Conseil Municipal et que nous tâcherons de mener à bien sous l'autorité du Maire.*

**José LUDGER**  
Conseiller Municipal Socialiste

## Il s'agit de la liste des personnes qui ont quitté le conseil municipal entre le 17 avril et le 21 novembre 2011

ALPHONSE Gilbert, ANGEBERT Constant, ARÇON Gérard, ARENATE Gabin, ARÉNATE Gaston, BARIOL Abel, BARNY Myriette, BELISE Thomassine, BIENVILLE Rodrigue, HOURLIER née BOUCHER Yvonne, BOUCHER Clémentine Vve RAMADE, BRANES Israël, CANEVAL Guy, CAVAILLON Saint-Yves, CAVARÉ Rose, veuve SUARÈS CAZORTE Eric, CHALBOT Josée, CHANDI Suzette, Vve JANKY CLAVIER Marcel, CLAVIER Thimoléon, COMAT Mireille, Vve ABARO, CRESPY Eulalie Vve BEAUZEMONT, DASROT Léon, DESFORGES Camille, DIDON Victor, DORMOY Alice Vve BOULOGNE, DOUALOT Antoinette Vve MOÏSE-ELISE, DOULAYRAM Pétronille,

DULAC Grégoire, EGERTON Alex, EUGÉNIE Gérard, FELIMARD Flavien, FERVILLE Serge, FLAINVILLE Blanche Epouse CÉSAIRE FONLEBECK Faustin, FRANCOIS Jean-Claude, FUENTES Christine, Epse BATHIA, GASPADR Edmond, GOBALY Prisca, GRADEL Frantz, HAMONY Raymonde Epouse ANNE-MARIE HIRA Théodore, HOTIN Violetta JAHSI Jean, JASAWANT Raymond, JASAWANT-GHIRAOU Jeanne-Marie Vve ANTOINE, JEAN-FRANÇOIS Gérard, JHIGAÏ Raymond, JIOUNANDAN Léon, JÉROLON Marguerite Epouse AIGUADEL-JALÈME, JN BAPTISTE Theresia Vve FRANCOIS, JIOUNANDAN

Léon, JONES Moses, KANCEL Auguste, LARAM Rose Vve AJINÇA, LEBORGNE Constantin, LEBORGNE Jérôme, LÉNOX Amélie Vve VIARDOT, LILY Roseline, LOUIS Alain, LUBETH Léopold, LUBIN Athanase Vve DE COURTEMANCHE BOISNORMAND De La CLÉMENDIÈRE, LUBIN Raoul, Privat, MARET Andrée, MARY Julienne Vve MORADEL, MATHOR Valérie, MATHORÉ Octavien, MOUTALCON Marguerite, MAGEN Romaine Vve NOYON, MAUSSION Edith Vve CHERON, MERILUS Holtone, MIRRE Monique Vve LAINÉ, NAİNEMOUTOU Catherine Vve SINGARIN, NESTY Marie Vve DANHEY DE MARCILLAC, NAVIER

Mignonnette, Vve ONDÉE, NESTY Marie Vve DANHEY De MARCILLAC, PASSAVE Christian, AUTRIZEL Louis, PAYGAMBAR Aurélien, PAYGAMBAR Geneviève Vve PIERROT, PHALIAH Carmen Vve JASAWANT-GHIRAOU, POPOTTE Serge, RABAT René, RAMADE Suzanne Epouse MATIGNON, RAMAYE Philomène Epouse PHOUDIAH, RANGUIN Claircine Epouse TRABON, RAYAPIN Jocelyn, REIMONEINQ Marie Thérèse Vve JOUYE de GRANDMAISON ROMELLE Saturnin, RUART Rose Marie Vve SOLESME, SAINT-CLAIR Marie, SAINT-PRIX Bertin, SALLARSAÏB Armel, SALYÈRES Dino, SAMINADIN Jules,

SANTORIN Marthe Vve ALCIME, SEYMOUR Moïse, SEYMOUR Yvette Vve OGUEPIN, SINGARIN Sinama, Vve PHALIAH, SIOPARSAM Germain, SOLE Minerve Vve LAMBLETIN, SOLÉMALÉ Mignonnette Vve HARAL, SOLESME Annestine Vve FLESSEL, SOLVET Edouard, TALANGE Edmée Epouse SYNÉSIUS, TALCONE Fortuné, TASSIUS Rosalie Vve MAPOLIN THÉRÉSINE Flora, THORINIUS Noël, TORTONE Cidalise, TOULUCANON Maurice, ULYSSE Elson VERTE Jacques, VINGADASSAMY Vendy, ZÉNON Jean



## Vivre au Moule

8



SAMEDI 03 - DIMANCHE 04 - MERCREDI 07 : 16H-20H

**DRIVE**

Réalisé par : Nicolas Winding  
Avec : Ryan Gosling, Carey Mulligan,  
Genre : Action, Thriller  
Film Américain - Durée 1h40

**Interdit aux moins de 12 ans**

Un jeune homme solitaire, "The Driver", conduit le jour à Hollywood pour le cinéma en tant que cascadeur et la nuit pour des truands. Ultra professionnel et peu bavard, il a son propre code de conduite. Jamais il n'a pris part aux crimes de ses employeurs autrement qu'en conduisant - et au volant, il est le meilleur ! Shannon, le manager qui lui décroche tous ses contrats, propose à Bernie Rose, un malfrat notoire, d'investir dans un véhicule pour que son poulain puisse affronter les circuits de stock-car professionnels. Celui-ci accepte mais impose son associé, Nino, dans le projet. C'est alors que la route du pilote croise celle d'Irene et de son jeune fils. Pour la première fois de sa vie, il n'est plus seul...

MERCREDI 14 : 16H - 20H

**SEXE ENTRE AMIS**

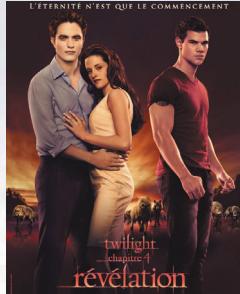
Réalisé par : Will Gluck  
Avec : Justin Timberlake, Mila Kunis  
Genre : Comédie, Romance  
Nationalité Américain - Durée 1h49

Lorsque Jamie, chasseuse de têtes à New York, tente de recruter Dylan, un directeur artistique de Los Angeles, tous deux s'aperçoivent vite qu'ils sont sur la même longueur d'onde. Leur premier point commun est d'avoir totalement renoncé à l'amour, auquel ils ne croient plus, pour se consacrer uniquement au sexe.

Dylan s'installe à New York, et tous deux commencent à sortir ensemble régulièrement, convaincus que l'amour est un mythe. Ils sont heureux de cette relation adulte, seulement basée sur le physique.

En expérimentant le "sexe entre amis", ces deux célibataires sans attaches pourront-ils éviter tous les pièges qui les guettent ? Ces adultes blasés des promesses trompeuses trop entendues dans les comédies romantiques vont être surpris par la tournure que leur relation risque de prendre...

DIMANCHE 18 - MARDI 20 - JEUDI 22 : 16H - 20H

**TWILIGHT 4 :  
RÉVÉLATIONS  
PREMIÈRE PARTIE**

Réalisé par : Bill Condon  
Avec : Robert Pattinson, Kristen Stewart, Taylor Lautner  
Genre : Fantastique, Romance Américain - Durée 1h57

Bella a fait son choix : elle s'apprête à épouser Edward. Mais le jeune homme honora-t-il sa part du marché ? Acceptera-t-il de la transformer en vampire et de la voir renoncer à sa vie humaine ?

MARDI 27 - MERCRIDI 28 - JEUDI 29 : 16H - 20H

**LES AVENTURES DE TINTIN : LE SECRET DE LA LICORNE**

Réalisé par : Steven Spielberg  
Avec : Jamie Bell, Andy Serkis, Daniel Craig  
Genre : Aventure, Animation, Action  
Nationalité Néo-Zélandais, américain  
Durée 1h47

**Film pour enfants à partir de 6 ans**

Parce qu'il achète la maquette d'un bateau appelé la Licorne, Tintin, un jeune reporter, se retrouve entraîné dans une fantastique aventure à la recherche d'un fabuleux secret. En enquêtant sur une énigme vieille de plusieurs siècles, il contrarie les plans d'Ivan Ivanovitch Sakharine, un homme diabolique convaincu que Tintin a volé un trésor en rapport avec un pirate nommé Rackham le Rouge...

VENDREDI 30 DÉCEMBRE 2011 - MERCREDI 04 JANVIER 2012 : 16H - 20H

**LA COULEUR  
DES SENTIMENTS**

Réalisé par : Tate Taylor  
Avec : Emma Stone, Jessica Chastain  
Genre : Drame  
Nationalité Américain, indien, émirati  
Dans la petite ville de Jackson, Mississippi, durant les années 60, trois femmes que tout devait opposer vont nouer une incroyable amitié. Elles sont liées par un projet secret qui les met toutes en danger, l'écriture d'un livre qui remet en cause les conventions sociales les plus sensibles de leur époque. De cette alliance improbable va naître une solidarité extraordinaire...

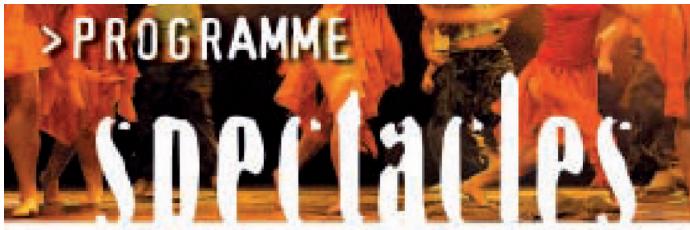
**>SPORTS...****Marches de découverte**

Tous les 1er et 3ème dimanche du mois

**Randonnée VTT**

Le dernier dimanche du mois

Pour tout renseignement concernant le parcours, l'heure et le lieu de départ, rapprochez-vous de la Régie des Sports et Loisirs

**Samedi 17 décembre :**

SCC Productions et Diffusions présente :

**Le Ti Moun Show, Grand Chanté Nwèl**

A 16h à la Salle Robert Loysen du moule, animé par Charly Galas et Sylvain Joliot - Tarif : 10 euros

**Première partie Avec le Groupe Solèy nwè**

Record du Moule de Jonglage : 100 JONGLAGES À BATTRE,

**2e Partie : Le Tiers Playback, 10 Numéros :**

1/ Michael Jackson - 2/ Zouk Machine - 3/Shakira  
4/Mr Tombola - 5/Justin Bieber - 6/Kassav - 7/Beyoncé  
8/Pussy Cat Doll - 9/Lmfao - 10/ Mariah Carey  
Et Le Papa Noel Guest Star

**Adresses utiles****Mairie**

Rue Joffre - 97160 Le Moule  
0590 23 09 09

**Cabinet du maire**

Boulevard Cicéron : 0590 23 18 01  
Cabinet-du-maire@mairie-lemoule.fr

**Etat civil**

Mairie : 0590 23 09 00  
Etat-civil@mairie-lemoule.fr

**Caisse des écoles**

Annexe de la mairie  
Rue Achille René Boisneuf :  
0590 23 09 08

**Direction culturelle et patrimoine**

Boulevard Rougé :  
0590 23 11 91  
sallerobertloyson@hotmail.fr

**Bibliothèque multimédia**

Rue Saint-Jean :  
0590 23 09 30

**Régie municipale des sports et loisirs Centre d'hébergement**

L'Autre Bord : 0590 22 44 40  
Sport.moule@wanadoo.fr

**Office de Tourisme**

Damencourt : 0590 23 89 03  
info@ot-lemoule.com

**Centre communal d'action sociale**

Boulevard Cicéron :  
0590 23 19 56  
Ketty.roma@mairie-lemoute.fr

**Services techniques**

11, Boulevard du Général de Gaulle  
- 0590 23 78 12  
Service-technique@mairie-lemoule.fr

**Police**

Lemercier : 0590 23 50 19